

**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT
ANNEXE 51-102A3**

Rubrique 1. Nom et adresse de l'émetteur assujéti

Pebercan Inc.
750, boul. Marcel-Laurin, bureau 106
Montréal (Québec) – H4M 2M4 - Canada

Rubrique 2. Date du changement important

Le 23 janvier 2009

Rubrique 3. Communiqué

Le 23 janvier 2009, un communiqué a été publié par Pebercan inc. sur le fil de presse affaires via CNWTeibec et une déclaration SEDAR a aussi été effectuée. Une copie du communiqué est jointe à l'Annexe A de la présente déclaration de changement important.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Pebercan inc. a annoncé que les autorités cubaines, via la société cubaine Cubapetroleo S.A. («Cupet»), ont informé sa filiale Peberco Limited qu'elles souhaiteraient mettre fin de façon anticipée au contrat de partage de production initialement conclu en 1993 et dont l'échéance était prévue pour 2018.

Rubrique 5. Description circonstanciée du changement important

Veillez vous reporter au communiqué joint à l'Annexe A de la présente déclaration de changement important.

Rubrique 6. Application de l'alinéa 7.1(2) ou (3) du Règlement 51-102

L'alinéa 7.1(2) ou (3) du Règlement 51-102 ne s'applique pas.

Rubrique 7. Information omise

Aucune information n'a été omise de la présente déclaration de changement important.

Rubrique 8. Haut Dirigeant

M. Christophe Ranger
Président et chef de la direction
PEBERCAN Inc.
750 boul. Marcel-Laurin, Bureau 106
Saint Laurent - Québec H4M 2M4 - Canada
Courriel : cranger@pebercan.com

Tel : (514) 286-5200 ; Télécopie. : (514) 286-5177

Rubrique 9. Date de la déclaration

Le 29 janvier 2009.

Par: _____

Christophe Ranger
Président et chef de la direction
Pebercan inc.

ANNEXE A



COMMUNIQUÉ
TSX : PBC

Pour publication immédiate

FIN DU CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION

Montréal, Québec, le 23 janvier 2009 – PEBERCAN INC. (la « Société »), (TSX : PBC) Pebercan annonce que les autorités cubaines, via la société cubaine Cubapetroleo S.A. («Cupet»), ont informé sa filiale Peberco Limited qu'elles souhaiteraient mettre fin de façon anticipée au contrat de partage de production initialement conclu en 1993 et dont l'échéance était prévue pour 2018. En raison de cette terminaison anticipée, en règlement des créances dues à Peberco pour les ventes de pétrole brut effectuées et en contrepartie de la prise en charge par Cupet de l'ensemble des obligations de Peberco reliées à ses activités à Cuba, Peberco recevra la somme nette forfaitaire de 140M US\$.

Compte tenu des ententes de partenariat conclues entre la Peberco et Sherritt International (Cuba) Oil and Gas, cette dernière recevra sa quote part de ce montant, ce qui représente la somme d'environ 60M USD\$.

Peberco and Cupet ont conclu une convention relative à la cession par Peberco de ses droits au bénéfice de Cupet qui stipule qu'elle deviendra effective contre encaissement par Peberco de la somme susvisée. Aux termes de cette entente, Cupet prendra à sa charge l'ensemble des droits et obligations de Peberco, y compris la prise en charge du personnel cubain et des actifs utilisés dans l'exploitation pétrolière et gazière, à l'entière exonération de Peberco. Il est prévu que la conclusion du transfert, et la réception du paiement dû à Peberco seront finalisés à la mi-février 2009. La société constatera la dépréciation d'actifs résultante dans ses comptes du 1^{er} trimestre 2009.

Pebercan examinera les options qui s'ouvrent à elle après encaissement des sommes susvisées.

Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion pour la période se terminant le 31 décembre 2007, sont disponibles sur notre site Internet : www.pebercan.com ainsi que sur le site de SEDAR www.sedar.com.

Pebercan Inc. est engagée dans l'exploration, le développement et l'exploitation de réserves de pétrole en République de Cuba. Son domaine minier comprend trois concessions couvrant 93 km², incluant le bloc 7, seule concession exploitée à ce jour. Pebercan vend la totalité de sa production au gouvernement cubain, mais n'est contraint à aucune restriction quant à la vente de son pétrole. Les actions de la Société sont inscrites à la cote TSX sous le symbole PBC.

Notes juridiques – renseignements prospectifs

Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont associés à des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, les rendements et les réalisations réels de la Société diffèrent grandement des résultats, rendements ou réalisations futurs exprimés ou supposés par ces faits prospectifs. Nous considérons que ces déclarations prospectives sont raisonnables puisqu'elles s'appuient sur des hypothèses dont le conseil d'administration de la Société a révisées et jugées valablement fondées. La Société n'est nullement tenue de mettre à jour ni de modifier ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, et nous rejetons expressément toute obligation à cet égard. D'autres informations importantes sur les risques et les incertitudes sont fournies dans les plus récents rapports annuels et intermédiaires de la Société et autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens concernés.

----- 30 -----

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Communications Financières RENMARK Inc., www.renmarkfinancial.com

Henri Perron - hperron@renmarkfinancial.com

Christina Lalli - clalli@renmarkfinancial.com

Media - Cynthia Lane – clane@renmarkfinancial.com

Tel (514) 939-3989 ; Télécopie. : (514) 939-3717

PEBERCAN Inc.

Christophe Ranger - cranger@pebercan.com

750 boul. Marcel-Laurin, bur. 106 - Saint Laurent - Québec H4M 2M4 - Canada

Tel : (514) 286-5200 ; Télécopie. : (514) 286-5177